

Groupe TAVINI HUIRAATIRA

Assemblée de Rolynésie



Question écrite au gouvernement

M^{me} Éliane TEVAHITUA

Représentante à l'assemblée de Polynésie française

N° 215/2019/GTH/CAB/ET/et *Taraho'i*, le 23 octobre 2019

À

Mme Christelle LEHARTEL Ministre de l'Education, de la jeunesse et des sports

<u>Objet</u>: Enseignement du fait nucléaire et de ses conséquences sanitaires et environnementales dans les établissements scolaires des premier et second degrés de Polynésie

Madame la ministre, ia ora na

Vous avez présenté à la faveur d'une conférence de presse tenue le 16 août 2019, les différents objectifs prioritaires assignés par votre ministère aux établissements scolaires des premier et second degrés de Polynésie. Parmi ces objectifs figure l'enseignement renforcé du fait nucléaire ; rendu nécessaire selon vos propos, par la méconnaissance, voire l'ignorance des jeunes Polynésiens vis-à-vis de leur histoire et à plus forte raison celle des essais nucléaires.

Or, cet enseignement dispensé jusqu'ici dans les classes terminales, faisait l'objet d'un traitement sommaire. L'Éducation nationale n'a pas jugé utile d'intégrer les conséquences délétères des essais nucléaires dans les programmes à destination des élèves polynésiens et pour cause, ces essais nucléaires étaient présentés comme propres et sans effet sur la santé et l'environnement et ont même bénéficié de la caution morale et scientifique des experts diligentés par l'État.

Mais, dorénavant, « Que cela soit des points positifs ou négatifs la génération d'aujourd'hui doit être au courant de ce qui s'est passé avec le fait nucléaire » affirmiez-vous. À cette fin, un comité composé d'inspecteurs des premier et second degrés serait sur le point de réaliser des supports et ressources didactiques nécessaires à cet enseignement spécifique qui sera intégré dans les programmes scolaires du premier degré (en CM2) et du second degré (en classes secondes, premières et terminales) au cours de la présente année scolaire.

Madame la ministre, vos intentions fort louables au demeurant, appellent de ma part les questions suivantes :

-Les élus de l'assemblée peuvent- ils être rendus destinataires des supports pédagogiques conçus par ledit comité en vue de renforcer l'enseignement du fait nucléaire dans les programmes des premier et second degrés ?

En complément de ces travaux académiques,

-Prévoyez-vous de diffuser dans tous nos collèges et lycées le livret intitulé « Moruroa, la Bombe et NOUS » conçu en 2011 par feu M. Bruno BARILLOT, premier délégué pour le suivi des conséquences des essais nucléaires en Polynésie française, à destination du jeune public ?

-Quelle place comptez-vous réserver à la filmographie dédiée au nucléaire en Polynésie, notamment à des films tels que « Essais nucléaires, un héritage sans fin », « Polynésie : Le paradis radioactif », « Bons baisers de Moruroa », *etc*. ?

-Envisagez-vous de convier les associations de vétérans et de victimes des essais nucléaires français en Polynésie – en particulier « Moruroa e tatou » et l'« Association 193 » – à intervenir dans nos écoles afin d'apporter leurs témoignages du terrain?

-Enfin dans la même veine, quel sort comptez-vous réserver à l'exposition photographique « Témoins de la bombe, mémoires de 30 ans d'essais nucléaires en Polynésie » à l'initiative de Mme Marie-Hélène VILLIERME ainsi qu'au rapport volumineux de la Commission d'enquête de l'assemblée de Polynésie française sur les conséquences des essais nucléaires présidée par Mme Unutea HIRSHON, intitulé « Les Polynésiens et les essais nucléaires »?

Je vous remercie, Madame la ministre, du soin que vous prendrez à me répondre. Mauruuru.

M^{me} Éliane TEVAHITUA